

Zeitschrift: Schweizerisches Archiv für Volkskunde = Archives suisses des traditions populaires
Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Volkskunde
Band: 15 (1911)

Artikel: Lettre suspendue en l'air
Autor: Rossat, A.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-111341>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ake hi o Ratt,	Hier ist das Blut,
Gawa hi gar latscho!	Das ist nicht gut.
Da maro Rai Jesu Ratt	Unseres Herrn Jesu Blut
Hi gokeres latscho,	Ist allein gut,
Mo da hi bascha mente lauter.	Und soll bei uns allen sein.

Wenn Schweine nicht fressen wollen, wird ein Brei von Milch, Kohlenstaub und Dreck gemacht, womöglich noch etwas gerösteter Hafer dazu genommen. Dieser Brei wird nun den Tieren hingestellt, wobei man die Formel spricht: „Cha Tschuwachani da puzé!“ („Friss Hexe und verreck!“)

Ein gutes Mittel gegen den Husten der Tiere ist das folgende. Man nehme von den Hufen eines Reitpferdes, das am Tage einem zuerst entgegenkommt, den Staub oder Kot und schmiere diesen dem hustenden Tiere mit den folgenden Worten ins Maul hinein: „Job tschala da wella buter gar!“ („Er geht und kommt nicht mehr!“)

Wenn einem irgend ein Tier gestohlen worden ist, so muss man, um dasselbe wieder zu bekommen, von dem Tier den zurückgelassenen Mist sammeln. Diesen Mist muss man dann gegen Westen und Osten werfen, unter gleichzeitigem Hersprechen dieser Formel: „Gai dikel dut o Kamm, goter wehe bala mante!“ („Wo sieht dich die Sonne, von dort komme zu mir zurück!“)

Pforzheim.

E. Wittich.

Lettre suspendue en l'air.

M. F. Burnet, voyer, à la Croix de Luisant, sur Aubonne, a eu l'obligeance de me confier le document suivant, trouvé dans la contrée, et qui intéressera sans doute nos lecteurs. Cette pièce, datée du 11 janvier 1784, et signée par André Kursener, de Montherod, est la prétendue «Copie d'une lettre écrite en lettres d'or, suspendue en l'air, apparue à Würemberg (sic) en Allemagne, le 29 novembre 1747.» Nous la transcrivons telle quelle, sans rien changer à l'orthographe; mais comme la ponctuation, sauf quelques points, n'est jamais indiquée, nous avons cru pouvoir nous permettre de la rétablir pour l'intelligence du texte. Voici cette pièce:

«Coppie d'une Lettre ecritte en léttre d'or, suspendue en Lair, une Lettre toute nouvelle, triste et horrible observation davertissement le 29 9bre 1747.

«A Würemberg, en Allemagne, Dieu a fait voir pres de la ville eune Lettre dont personne ne sait sur quoy elle est soutenué. Elle est ecrite en ors, envoyée de Dieu parson Ange a ceux-qui souhaiteront de la Coppiér, et si ne tines [tiennent], a loüir; Mais Ceux qui la regarde avec¹⁾... Teneur de dite Léttre:

«1. Je vous Commande que vous ne travaillier point le Jour du Dimanche, Mais que vous alliez devottement au temple, et de priér Dieu avec dévotion, humilliation de Cœur et Modestie d'Esprit.

«2. Que vous ne devez aucunement porter Chevélures etranges ny perruques pour vous enorgueillir, de faire part de vos biens aux pauvres.

¹⁾ La phrase n'a pas été achevée; c'est nous qui mettons les points de suspension qui font défaut dans l'original.

«Et de voir que Cette Lettre a nous envoyée, dictée de Dieu, adressée par J. S. Christ, afin de ne vivre plus Come les bettes. Vous avez six Jours de la Se Maine pour travailles, Mais vous me de vez sanctifier le jour du Dimanche, et si vous ne voulez pas le sanctifier, jenvoyerei la guere, la peste, la famine sur la terre avec d'autres tourments pour vous Chatier a fin de vous punir de vos péchez.

3. Je vous ordonne point travaillez trop tard le Sa Medy au soir, a fin que chacun de vous, soit Jeune, soit vieux, puissent allez le di Manche matin au temple pour y Confesser ses péchez, a fin den Obtenir le pardon, Cun de vos Pechez Commis vous ne pouvez repondre un seul mot.

«Ceux qui auront Cette Lettre dans leur Maison, le Tonnerre ni la foudre ne les blesseras point; du feu et du Deluge deau il seront preserve, et assurée la personne.

«André Kursener, de Monterou; fait le 11 Jeanvier 1784.

«Qui porte Cette Lettre avec lui et qui la Communiquera au genre humain, finira ses Jours en joye et en recevra Une grande Concolation. Gardé mes ordonnance que je vous donne par mon Serviteur que je vous ait envoyés, Mois, un St. Apotre, à vous Comme à Würemberg surpendue en Lair.

fait le 29 9bre 1747

André Kursener.»

Bâle.

A. Rossat.

Légendes valdostaines,

rapportées par des gens de Lourtier, ayant fait le voyage du Grand-Saint-Bernard en faisant *le grand tour* (le circuit, c'est à dire en passant par Aoste):

La statue de Saint Christophe.

Dans une humble bourgade du Pays d'Aoste, est une chapelle dédiée à saint Christophe. A une époque probablement déjà ancienne, des artisans, dépourvus de toute connaissance des règles de l'art, façonnèrent grossièrement pour cette chapelle une trop grande statue en bois représentant ce saint. Malgré ses nombreux défauts d'esthétique, entre autres sa macrocéphalie exagérée, ses membres disproportionnés, cette statue était chère à la population, animée de sentiments très pieux, et quand un beau jour, le curé de la paroisse lui fit part de son intention, non pas de supprimer la statue, mais de la remplacer par un saint Christophe édifié d'une manière plus conforme au bon goût et aux exigences de l'art, ce fut une unanime clameur de protestation:

— Nous garderons notre saint Christophe, le saint Christophe de nos ancêtres.

Malgré cette opposition si déterminée, le curé — qui s'apercevait, navré, que la vue de la statue de bois choquait les regards des touristes qui de temps à autre passaient par ce village perdu — passa outre et donna l'ordre d'abattre la vieille statue de bois pour la remplacer par un saint de marbre déjà commandé et préposa des ouvriers à ce travail.

Au premier coup de hache frappé, quel prodige! quelle stupéfaction! le sang jaillit abondamment du bois sacré.